

Compte-Rendu du Conseil municipal de CAMBREMER du 19 août 2021

L'An deux mil vingt et un, le dix-neuf août à vingt heures quinze, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Sylvie FEREMANS, Maire. La séance est ouverte à 20 heures 15.

| Nom | P | A | E | Pouvoir à |
|------------------------|---|---|---|-------------------|
| FEREMANS Sylvie | P | | | |
| de LAURENS Vincent | | | E | Sylvie FEREMANS |
| HAMON-KLAASSEN Monique | P | | | |
| NEUVILLE Alain | P | | | |
| BLANCHARD Martine | P | | | |
| CANARD Sylvain | P | | | |
| CUMANT Hélène | | | E | Chantal TETEREL |
| DESPORTES Jean-Pierre | | | E | |
| GRANDJEAN Sarah | | | E | Alain NEUVILLE |
| LE BARON Dominique | P | | | |
| MICHEL Yohann | P | | | |
| LE CLANCHE Fanny | P | | | |
| MICHEL Cassandre | | | E | Martine BLANCHARD |
| SOLVE Sébastien | P | | | |
| MONIER Véronique | | | E | Sylvain CANARD |
| HOULETTE Aurélien | | | | |
| MOULLEC Melany | P | | | |
| LECLERC Romain | P | | | |
| TETEREL Chantal | P | | | |

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de conseillers votants : 17

PREAMBULE

Désignation du secrétaire de séance

Monique HAMON-KLAASSEN est secrétaire de séance.

Ordre du jour

Délibérations

- Achat d'un système d'alarme PPMS pour l'école,
- Achat d'un camion benne,
- Mise en conformité du budget suite à une décision de justice,
- Décision modificative n°1 au budget 2021,
- Signature de la convention avec la Ligue de l'enseignement,
- Location d'un appartement à Saint-Aubin,
- Presbytère de Saint Pair du Mont,

Informations diverses,

Questions diverses.

Modification de l'ordre du jour:

- Délibération concernant l'achat de la maison rue du Chanoine Lannier.

Adoption de l'Ordre du jour ainsi modifié

| | | |
|---------------------------------|------------------|---------------------|
| Accord du Conseil à l'unanimité | | |
| nb de voix CONTRE: 0 | Nb Abstention: 0 | Nb de voix POUR: 17 |

Compte-rendu du conseil du 29 juin 2021

Le compte-rendu a été diffusé

Adoption Compte-rendu du conseil du 29 juin 2021

| | | |
|---------------------------------|------------------|---------------------|
| Accord du Conseil à l'unanimité | | |
| nb de voix CONTRE: 0 | Nb Abstention: 0 | Nb de voix POUR: 17 |

Décisions prises dans le cadre des délégations (depuis le 26 mai 2021)

- Signature d'un devis de NPCS Neuville pour la rénovation d'un appartement rue Pasteur dans le cadre des travaux de rénovation des logements (2 530.03 € TTC)
- Vente d'une concession à Grandouet (350 euros)
- Convention avec Mailo pour la mise en place d'adresses cambremer.fr (505.20 € TTC)

Délibération pour l'achat d'un système d'alarme PPMS pour l'école

Les collectivités ont l'obligation d'élaborer un Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) dans tous les établissements scolaires. L'objectif d'un PPMS est de mettre en place une organisation interne à l'établissement scolaire permettant d'assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours. Le PPMS a été établi par la directrice de l'école et validé en conseil d'école.

Le PPMS oblige à mettre en œuvre un moyen d'alerte visuelle et sonore efficace et donc la commune doit mettre en conformité les équipements des écoles.

Plusieurs devis ont été demandés et le montant estimatif des travaux s'élève à 5 530 € HT, une demande de subvention à l'état sera faite, elle permettrait d'obtenir jusqu'à 2 212€ (entre 20 et 40%) d'aide.

| | | | | | |
|---------------------------------|---|----------------|---|------------------|----|
| Accord du Conseil à l'unanimité | | | | | |
| nb de voix CONTRE: | 0 | Nb Abstention: | 0 | Nb de voix POUR: | 17 |

Délibération pour l'achat d'un camion benne

Le camion actuel ayant des pannes à répétition, avec à chaque fois un souci de remplacement, la commune a reçu une proposition de rachat d'un véhicule de démonstration, dont le montant s'élève à : 28 200€ HT, avec une reprise à 4 500€.

D'autres devis ont été demandés, mais ils sont nettement moins intéressants.

| | | | | | |
|---------------------------------|---|----------------|---|------------------|----|
| Accord du Conseil à l'unanimité | | | | | |
| nb de voix CONTRE: | 0 | Nb Abstention: | 0 | Nb de voix POUR: | 17 |

Mise en conformité du budget suite à une décision de justice

Comme vu lors des conseils du 11 mai et du 29 juin et après discussion avec la sous-préfecture à laquelle nous avons exposé l'opposition du Conseil, Madame le maire explique :

- Cette délibération est obligatoire, elle ne concerne pas le fond mais seulement la mise en conformité de notre budget
- La proposition d'être la seule à voter "oui" et que l'ensemble du Conseil s'abstienne est validée par la sous-préfecture

Rappel :

Nous avons reçu de la trésorerie une demande d'effacement de dettes pour une société dont le dossier de liquidation judiciaire a été clôturé pour insuffisance d'actif par jugement du 16 décembre 2020.

Les créances déclarées au passif de la procédure sont donc éteintes.

Le montant total des dettes est de 3 110.40 euros pour notre commune (non-paiement de la taxe de séjour à la CCC de Cambremer).

La décision s'impose à la collectivité, mais il est obligatoire de prendre une délibération.

| |
|--|
| Le conseil a conclu à l'adoption en ces termes |
|--|

| | | |
|----------------------|-------------------|--------------------|
| nb de voix CONTRE: 0 | Nb Abstention: 15 | Nb de voix POUR: 2 |
|----------------------|-------------------|--------------------|

Décision modificative n°1 au budget 2021

Cette décision prend en compte :

- Un ajustement du budget de la cantine scolaire (fonctionnement)
- Le changement de prix du four de la cantine (investissement)
- L'achat d'une solution d'alarme pour le groupe scolaire Victor Hugo (investissement)
- L'achat d'un camion benne (investissement)
- L'achat de deux stands buvettes (investissement)

| |
|---------------------------------|
| Accord du Conseil à l'unanimité |
|---------------------------------|

| | | |
|----------------------|------------------|---------------------|
| nb de voix CONTRE: 0 | Nb Abstention: 0 | Nb de voix POUR: 17 |
|----------------------|------------------|---------------------|

Signature de la convention avec la Ligue de l'enseignement

Madame le maire sollicite l'autorisation du conseil pour signer une Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec la Ligue de l'enseignement pour la période du 1er septembre 2021 au 31 décembre 2023.

Rappel : Du 1er janvier au 31 août 2021, un avenant au contrat précédent a reconduit nos engagements pour 8 mois, et il nous faut redéfinir notre partenariat pour les 2 années à venir.

La commune souhaite prendre en charge le volet administratif, la mise en œuvre des repas et les heures de ménage, ce qui est acté dans la nouvelle convention. Les relations sont définies de façon plus étroite : projets et bilans feront l'objet de points d'étapes périodiques. La gestion du personnel reste dévolue à la Ligue.

Comme prévu, la contribution financière s'élève à 130 000€ annuels (93 824 cette année).

| | | | | | |
|---------------------------------|---|----------------|---|------------------|----|
| Accord du Conseil à l'unanimité | | | | | |
| nb de voix CONTRE: | 0 | Nb Abstention: | 0 | Nb de voix POUR: | 17 |

Location d'un appartement à Saint-Aubin sur Algot

Mme le maire fait part aux membres du Conseil Municipal d'une demande de location d'un appartement de 22,33 m2 situé au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie de St Aubin sur Algot.

Le tarif social étant à 7,25€ / m2, le loyer est fixé à 162 euros par mois et sera révisé tous les ans, le 1er mai, en fonction des variations de l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE.

| | | | | | |
|---------------------------------|---|----------------|---|------------------|----|
| Accord du Conseil à l'unanimité | | | | | |
| nb de voix CONTRE: | 0 | Nb Abstention: | 0 | Nb de voix POUR: | 17 |

Mise en vente du presbytère de Saint Pair du Mont

Mme le maire sollicite l'autorisation de mettre en vente le presbytère de St Pair du Mont.

La délibération est mise en suspens, afin d'approfondir la question de conserver une partie du terrain en propriété.

Achat de la maison rue du Chanoine Lannier

Une DIA est parvenue à la mairie, l'offre est 155 000€ + 8 500€ = 163 500€.

Mme le Maire demande au conseil l'autorisation de préempter le bien (évalué par le domaine à 161 500€), aux fins de destruction du bâtiment au projet de la CALN de restaurer le garage Hermilly. L'opération faciliterait l'accès à l'arrière du foyer rural pour les futurs travaux d'isolation.

| | | | | | |
|---------------------------------|---|----------------|---|------------------|----|
| Accord du Conseil à l'unanimité | | | | | |
| nb de voix CONTRE: | 0 | Nb Abstention: | 0 | Nb de voix POUR: | 17 |

Informations diverses

- Une réunion publique a eu lieu le 12 juillet sur le thème de l'environnement suite à l'appel à projets lancé par la mairie, elle a donné lieu à de nombreux échanges à partir des réponses à l'appel à projets
- Dégradations dans les locaux du Centre de loisirs (ancienne cantine)
- Points sur la dernière Commission communication
 - Changement de LOGO
 - Projet d'abonnement à Iliwap : application disponible sur smartphone permettant d'envoyer des informations aux usagers et d'en recevoir (appels à idées), de lancer des sondages, en sachant combien de messages ont été lus...
 - L'élaboration du prochain bulletin municipal est en cours
- Date du prochain Forum des associations : 4 septembre - de 13h30 à 17h - Grange aux Dîmes - les nouveaux habitants recevront une invitation de bienvenue dans la commune
- Le repas des anciens aura lieu avant la fin de l'année, la commission Animations et cadre de vie se réunira à ce propos.
- Point sur le Lieu la Mare